

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE
ET DES COLLECTIVITES LOCALES

ASSEMBLEE REGIONALE DE SIKASSO

BP : 480 Tél : 2- 621 - 431

Fax : 2 - 620 - 453

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



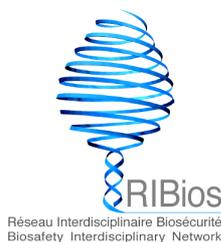
Rapport général

« Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) sur les
Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)
en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali »

Sikasso, du 25 au 29 Janvier 2006

Avril 2006

En collaboration avec :



Avec le soutien financier de :



DEZA DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT
DDC DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION
DSC DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE
SDC SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION
COSUDE AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACIÓN



• Introduction

Du mercredi 25 au dimanche 29 janvier 2006 s'est tenu au Centre Charles Lwanga de Sikasso, *l'Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique (ECID) sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali*.

Il a regroupé 45 productrices et producteurs de l'ensemble des cercles de la région de Sikasso, 14 témoins-experts de différents continents, un comité d'Observateurs ainsi des représentants des presses écrite et orale nationale et internationale et de personnes ressources.

Ces assises ont été organisées par l'Assemblée Régionale de Sikasso avec l'appui conceptuel et méthodologique du Réseau Interdisciplinaires de Biosécurité (RIBios/IUED) ainsi que de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), sur financement de la coopération suisse (DDC) et hollandaise (DGIS).

L'ECID est le couronnement d'un long processus de huit mois de réflexions, d'échanges et d'information, initié par l'Assemblée Régionale de Sikasso et ses partenaires et animé par un Comité de Pilotage de quinze membres comprenant les représentants des services techniques de la place et de la société civile.

• Objectifs de la rencontre

Permettre aux productrices et aux producteurs de :

- 1) mieux comprendre ce que sont exactement les OGM ainsi que les risques et les avantages qu'ils comportent ;
- 2) confronter les points de vue et d'interpeller les témoins experts favorables et défavorables aux OGM ;
- 3) formuler des recommandations sur les dispositions à adopter par rapport aux OGM en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali.

I. PHASE PREPARATOIRE

• Information des acteurs et mise en place d'un Comité de Pilotage

L'organisation de l'ECID a été précédée par une longue et intense phase de préparation qui a débuté au mois de juin 2005. Lors de l'atelier « OGM et débat citoyen » des 27 et 28 juin 2005, qui a réuni des conseillers régionaux ainsi que les représentants d'organisations paysannes, d'ONG, de syndicats et des services techniques de la région de Sikasso, un Comité de Pilotage a été créé et il a été mandaté par l'Assemblée Régionale pour mener à bien l'organisation de l'ECID sur les OGM en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali. Ce comité de pilotage est composé de représentants des institutions suivantes :

- Assemblée Régionale de Sikasso
- Centre Djoliba
- Jubilé 2000
- Institut d'Economie Rurale (IER)/Comité Régional de la Recherche Agronomique (CRRA)
- Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT)
- Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
- Union Rurale des Radios et Télévisions (URTEL)/Radio Kene
- Comité Régional de Concertation des Ruraux (CRCR)
- Coordination Régionale des ONG (CR/ONG)
- Jekasy/Intercoopération
- Chambre régionale d'agriculture

- Commission Régionale des Utilisateurs de la Recherche (CRU)
- Syndicat des Producteurs de coton et vivriers (SYCOV)
- Syndicat pour la Valorisation des Cultures Cotonnières et Vivrières (SYVAC)
- Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), Londres (RU)
- Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBios)/IUED, Genève (Suisse)

• Définition de la méthodologie

La méthodologie de l'ECID a été élaborée au cours des nombreuses réunions du Comité de Pilotage qui ont eu lieu de juin à décembre 2005. Dans les grandes lignes, cette méthodologie s'est basée sur l'expérience des ECID organisés précédemment dans la région de Sikasso pour débattre du processus de décentralisation complétée par des éléments utilisés dans le cadre d'une autre méthode participative, le jury citoyen.

Au vu de l'expérience acquise au niveau de la région pour la mise en place d'Espaces Communaux d'Interpellation Démocratique (ECID), l'intérêt du Comité de Pilotage s'est en effet rapidement porté sur ce dispositif¹. Cette méthode constitue une adaptation de l'Espace d'Interpellation Démocratique utilisé au niveau national chaque 10 décembre. Le jury citoyen, quant à lui, est à l'origine une innovation du Jefferson Center aux Etats-Unis². Dans le cadre du débat sur les OGM, ce dispositif participatif a notamment été utilisé en Inde, Brésil, Zimbabwe et au Royaume Uni³. Il s'apparente au modèle des jurys citoyens utilisés dans les systèmes judiciaires de nombreux pays. Un panel de citoyens (15-25 personnes) est constitué. Le panel doit auditionner une série d'experts puis il doit répondre à une question spécifique et faire des recommandations.

Le Comité de Pilotage a convenu que l'utilisation de l'ECID dans le contexte extrêmement délicat du débat sur les OGM et l'avenir de l'agriculture au Mali nécessitait un certain nombre d'adaptations pour garantir la qualité et la validité du processus de délibération citoyenne⁴:

- 1) La première a trait aux personnes qui doivent être interpellées. En effet, l'ECID prévoyait traditionnellement l'interpellation des élus locaux. Or, dans le cas des OGM, il s'agit plutôt d'interpeller des experts et des personnes ressources représentant différentes tendances, que ce soit au niveau national ou international (secteur public, secteur privé, ONG, organisations paysannes, universitaires, etc.). Ces témoins experts doivent être en mesure de répondre aux questions des producteurs en fournissant des informations précises sur les risques et les avantages d'une éventuelle adoption des OGM sur les plans scientifique et technique mais également d'un point de vue socio-économique, politique, éthique et culturel.
- 2) La seconde porte sur la nécessité d'assurer une représentation équitable et plurielle dans la sélection des participants à l'ECID. La présence de femmes et de petits producteurs est notamment souhaitable, que ce soit pour des raisons d'équité ou pour des raisons de représentativité de la réalité paysanne dans la région de Sikasso.

¹ Voir notamment Centre Djoliba, 2003. *Actes de l'Espace Communal d'Interpellation Démocratique (ECID). Sikasso du 16 au 19 Décembre 2003*. Association DJOLIBA Hommes et Développement, Bamako, Mali.

² Voir : <http://www.jefferson-center.org>

³ Voir : Pimbert, M., T. Wakeford et P.V. Sathesh (2003), *Des petits paysans et des marginaux ruraux s'expriment sur l'agriculture et les OGM*, La Revue Durable No.6 (http://www.diversefoodsystems.org/lfs_docs/RevueDurable.pdf); Pimbert, M. and Wakeford, T. (2002), *Prajateerpu: A citizens jury / scenario workshop on food and farming futures in Andhra Pradesh, India*, London: IIED (http://www.diversefoodsystems.org/lfs_docs/Prajateerpu.pdf);

Wakeford, T. and Pimbert, M. (2003), *Power-reversals in biotechnology: experiments in democratisation*. Institute of Development Studies (<http://www.ids.ac.uk/ids/KNOTS/PDFs/Briefing13.pdf>).

⁴ Les précautions méthodologiques nécessaires pour une conduite rigoureuse, transparente et équitable d'un jury citoyen sur l'évaluation de risques technologiques et des politiques de développement sont décrits et analysés dans Pimbert, M. and Wakeford, T. (2003) *Prajateerpu, power and knowledge: The politics of participatory action research in development*. Part 1: Context, process and safeguards Action Research 1 (2): 185-207 (voir : http://www.diversefoodsystems.org/lfs_docs/lfs_Prajateerpu_Part1AR.pdf)

- 3) La troisième consiste en la mise en place d'un Comité d'Observateurs composé d'un certain nombre de personnalités (nationales et internationales) représentants différents groupes d'intérêts. Ce comité aura pour rôle de garantir la transparence du processus et de permettre une évaluation de son équité ;
- 4) La quatrième vise également à garantir la transparence du processus. Il s'agit de constituer une archive audio et vidéo de l'ensemble de l'ECID. Ces documents vidéo pourront être rendus accessibles à quiconque souhaite les visionner. Ils faciliteront également l'analyse du processus et la mise en évidence de ses points forts et de ses points faibles par les organisateurs. Cette adaptation a aussi l'avantage de permettre la constitution d'une mémoire de l'ECID avec un dispositif multi support.
- 5) La cinquième adaptation porte sur l'implication des médias (radio, presse, télévision) et leur couverture du processus. Cette implication aura pour objectif de permettre une diffusion large (au niveau régional, national et international) du processus ainsi que des recommandations formulées par les producteurs au terme de l'ECID.
- 6) Enfin, le Comité de Pilotage a convenu de la nécessité de tenir un atelier préparatoire avec les structures d'appui. En effet, avant que n'ait lieu l'ECID proprement dit, il s'avère nécessaire que tous les acteurs directement engagés dans des activités de développement rural soient mis au courant de l'organisation de l'ECID et puissent contribuer à l'élaboration de ce processus en donnant leurs avis et suggestions.

Pour des raisons de flexibilité et par souci d'efficacité, le Comité de Pilotage a nommé en son sein un Comité Exécutif de 9 personnes, y compris les 2 personnes ressources du RIBios et de l'IIED. Ce Comité exécutif a pour mandat de préparer et d'organiser toute la logistique de « l'ECID sur les OGM en relation avec l'avenir de l'agriculture au Mali ». (La liste des membres du Comité exécutif figure en Annexe 1)

- **Missions d'information dans les cercles**

La méthodologie définie pour conduire le processus accorde une place prépondérante à l'information des acteurs locaux qui constituent un maillon important de la dynamique. Des missions ont ainsi été conduites dans tous les cercles de la région pour, d'une part informer les acteurs locaux sur le processus enclenché depuis les 27 et 28 juin 2005 et, d'autre part, discuter et convenir du rôle de ces acteurs locaux dans ledit processus.

- **Sélection des productrice/producteurs au niveau des 7 cercles de la région de Sikasso**

La sélection des productrices et producteurs a été effectuée selon la méthodologie définie dans le document en annexe 2 « Guide méthodologique pour la sélection des participants ». Au total, quarante cinq (45) productrices et producteurs ont participé à l'ECID. Deux critères de choix principaux avaient été définis, à savoir le type d'exploitation (classification de la CMDT) et le genre. Le tableau ci-dessous confronte les critères de choix initiaux et les producteurs ayant effectivement participé à l'ECID.

Critères de choix initiaux		Participants effectifs	
Type d'exploitation		Type d'exploitation	
A	15%	A	17.8 % (8 personnes, dont 7 hommes et 1 femme)
B	35%	B	33.3 % (15 personnes, dont 14 hommes et 1 femme)
C	20%	C	17.8% (8 personnes, dont 8 hommes et 1 femme)
D	30%	D	28.9% (13 personnes, dont 2 hommes et 11 femmes)
Genre (nb de femmes)	≤ 30%	Genre (nb de femmes)	31.1 % (14 femmes)

• Choix des témoins-experts

Le choix des témoins-experts a été effectué par le Comité exécutif en fonction de différents thèmes préalablement identifiés comme étant des préoccupations directes des productrices/producteurs de la région soit comme étant des éléments controversés du débat sur les OGM de manière plus générale. Ce choix a également tenu compte de la nécessité d'une représentation des principaux acteurs impliqués dans le débat sur les OGM et sur l'avenir de l'agriculture au Mali.

Un équilibre entre les tendances « favorables » et « défavorables » aux OGM a systématiquement été recherché.

Le tableau de la page suivante indique l'ensemble des témoins-experts invités, leurs thèmes de présentation ainsi que leur participation ou non à l'ECID⁵.

⁵ Les tendances « favorables » ou « défavorables » des différents témoins-experts ne sont pas mentionnées ici. Une telle classification est en effet uniquement un outil de travail qui a permis aux organisateurs de s'assurer de l'équilibre entre les différentes tendances des témoins-experts, mais qui dans la pratique s'avère être trop simpliste et pas forcément reconnue par les intéressés.

	Prénom, Nom	Thème général de la présentation	Participation OUI/NON
1	Oumar Niangado, Délégué de la Fondations Syngenta et Novartis au Mali	Droits de propriété intellectuelle/position de la Fondation Syngenta	NON
2	Walter Smolders, Fondation Syngenta	Droits de propriété intellectuelle	NON
3	Adama TRAORE, secrétaire exécutif du CNRA	Position de la recherche agronomique malienne	NON
4	Henry CLAVIER, DAGRIS	Position de l'industrie cotonnière en Afrique de l'Ouest	NON
5	Un expert lié à l'USAID - Shetty RAGURAM, USAID - Dominique BROSSARD, Cornell University - Willy De Greef	Position de l'USAID / droits de propriété intellectuelle	NON
6	Mourad ABDENNADHER, Directeur technique de Monsanto	Position de l'industrie agrobiotechnologique	NON
7	Maurice BATANGA, Organisation Africaine pour la Propriété Intellectuelle (OAPI)	Droits de propriété intellectuelle	NON
8	Hennie BRUWER, Cotton Board, South Africa	Expérience d'agriculteurs Sud-africain concernant la culture du coton Bt	NON
9	Kako NUBUKPO, CIRAD/programme Coton IER	Analyse agro-économique de la culture du coton Bt	NON
10	Balasaheb NILAWAR, paysan indien	Expérience de la culture du coton Bt en Inde	NON
11	Siaka DEMBELE, Coordinateur scientifique des productions végétales, Institut d'Economie Rurale (IER), Mali	Position de la recherche malienne / droits de propriété intellectuelle	OUI
12	Ouola TRAORE, chef du programme coton de l'Institut National pour l'Environnement et la Recherche Agronomique (INERA), Burkina Faso	Dispositif de recherche sur le coton Bt au Burkina Faso ainsi que des résultats des essais de ce coton en plein champ	OUI
13	Seydou TRAORE, chef des productions, Institut National pour l'Environnement et la Recherche Agronomique (INERA), Burkina Faso	Aspects politiques et stratégiques de la culture du coton Bt pour le Burkina Faso	OUI
14	TJ Buthelezi, agriculteur Sud Africain	Expérience de la culture du coton Bt en Afrique du Sud	OUI
16	M. Athanase YARA, Ingénieur agronome, Union Nationale des Producteurs de Coton Burkinabés, Burkina Faso	Position de l'Union Nationale des Producteurs de Coton Burkinabés concernant le coton Bt	OUI
17	Mamadou GOÏTA, Coalition contre les OGM et pour la protection du patrimoine génétique au Mali	Enjeux commerciaux au niveau international liés à la culture du coton en général et à la culture du coton Bt en particulier	OUI
18	Guy KASTLER, président du Réseau Semences Paysannes, France	Conséquences de l'industrialisation de l'agriculture en Europe et réseau de semences paysannes.	OUI

19	Sidi NGUIRO, Mouvement biologique du Mali (MOBIOM)	Présentation de la filière coton bio/équitable au Mali	OUI
20	Ibrahima COULIBALY, président CNOP et AOPP Thème de la présentation :	Présentation de la Loi d'orientation Agricole (LOA) et point de vue des organisations paysannes sur les OGM	OUI
21	Bali NEBIE, Coalition de veille face aux OGM, Burkina Faso	Regard de la société civile concernant les expérimentations de coton Bt au Burkina Faso	OUI
22	Jeanne ZOUNDJEKPON, GRAIN, Bénin	Droits de propriété intellectuelle sur les semences et brevets sur le vivant - les conséquences pour le monde paysan et la biodiversité	OUI
23	PV SATHEESH, paysan indien MANDJOULA, paysanne indienne	Expérience de la culture du coton Bt en Inde	OUI
24	Pia MALNOE, chercheuse à la Station Fédérale de Recherche Agronomique de Changins-Wädenswil, Suisse	Risques et incertitudes liés à l'utilisation de plantes OGM	OUI
25	Hama GARBA, FAO	Lutte intégrée contre les ravageurs et champs écoles.	OUI

• Mise en place du Comité d'Observateurs

Un Comité d'Observateurs (CO) regroupant sept personnalités maliennes et internationales a été mis en place. Le mandat de ce Comité d'Observateurs consiste à s'assurer de l'équité et de la transparence de l'ensemble du processus, que ce soit durant la phase de préparation ou durant la tenue même de l'ECID. Les termes de référence des membres du Comité d'Observateurs figurent en annexe 3. Le Comité d'Observateurs est composé de la manière suivante :

Président du Comité d'Observateurs :

- Monsieur Ousmane SY, Centre d'expertises politiques et institutionnelles en Afrique (CEPIA).

Membres du Comité d'Observateur :

- Monsieur Bara Gueye, Directeur, Innovation Environnement et Développement (IED), Sénégal
- Monsieur Mohamed Haidara, Directeur, Afrique Verte, Mali
- Monsieur Jean Luc Virchaux, Directeur, Bureau de la Coopération Suisse (DDC/SDC), Bamako, Mali
- Monsieur Mouhamadou Traoré, point focal du Protocole Biosecurité, Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, Mali.
- Madame Danielle Bütschi, experte indépendante et collaboratrice externe auprès du Centre d'évaluation des choix technologiques TA-SWISS, Suisse
- Madame Nora McKeon, Terra Nuova, Italie

Durant la phase de préparation de l'ECID, les membres du Comité d'Observateurs ont pu examiner l'ensemble de la documentation de l'ECID (PV des réunions de préparation, méthodologie envisagée, institutions impliquées, témoins-experts sélectionnés, etc.). Il s'en est suivi divers échanges téléphoniques et de courriel ainsi que des rencontres bilatérales entre certains membres du Comité exécutif et des membres du CO. Diverses

observations et remarques du CO ont ainsi déjà pu être prises en compte durant la phase préparatoire.

Les quatre membres du CO⁶ qui ont finalement pu assister à l'ECID ont participé également aux réunions de bilan qui ont clôturé chacune des journées (voir ci-dessous « Réunions journalières avec le Comité d'Observateur, les modérateurs et le Comité exécutif »). Ils ont par ailleurs rendu des commentaires finaux par écrit à l'issue de l'ECID (voir annexe 4). Leurs conclusions sont dans l'ensemble très positives et ont conclu à l'équité et à la transparence du processus.

- **Modérateurs et traducteurs**

Une équipe de modérateurs et traducteurs a été mise en place pour faciliter l'ensemble des débats lors de l'ECID. Elle est composée de six (6) modérateurs/traducteurs français-bambara (quatre hommes et deux femmes), ainsi que de deux traducteurs anglais-français-bambara.

Dès le premier jour de l'ECID, le travail des modérateurs/traducteurs français-bambara a été réparti de la manière suivante : un modérateur/traducteur a pris place au sein de chacune des quatre commissions de productrices et producteurs et a suivi la commission qui lui a été attribuée jusqu'à la fin de l'ECID. Les deux autres traducteurs/modérateurs français-bambara se sont chargés de la traduction des communications des témoins-experts ainsi que de la modération des débats. En ce qui concerne les traducteurs anglais-français-bambara, ils ont effectué la traduction des communications effectuées en anglais. Ils ont ensuite assuré la traduction des débats en aparté pour le petit groupe d'anglophones présent à l'ECID. La liste des modérateurs/traducteurs figure en annexe 5.

- **Préparation du document de base sur les OGM.**

Un document présentant les aspects techniques et scientifiques de base concernant les OGM ainsi qu'un glossaire a été préparé par le Comité de Pilotage. Ce document a été envoyé à deux personnes ressources, l'une plutôt favorable et l'autre plutôt défavorable aux OGM, pour correction et validation. Le document de base a été traduit en bambara et étudié dans le détail par l'équipe de modérateurs/traducteurs qui s'est chargée de le présenter aux productrices/producteurs. A noter que le glossaire n'a finalement pas été utilisé et que la personne ressource défavorable aux OGM n'a pas pu réviser le document et nous faire part de ses commentaires.

⁶ Il s'agit de M. Ousmane Sy, de Mme Danielle Bütschi, de M. Mouhammadou Traoré et de M. Mohammed Haidara.

II. DEROULEMENT DE L'ECID

- **Journée d'introduction**

Une Journée d'introduction a eu lieu le 24 janvier, c'est-à-dire la veille du début de l'ECID proprement dit. Cette journée a permis d'une part de rappeler les objectifs de l'ECID, son déroulement et de répondre à toutes les questions des productrices et producteurs à ce sujet et d'autre part de donner aux productrices et aux producteurs les éléments techniques et scientifiques de base nécessaires à la compréhension de la problématique des OGM en agriculture et donc de mieux suivre et appréhender de manière critique les présentations des différents témoins-experts lors de l'ECID. Cette présentation a été faite entièrement en langue nationale bambara. Le support de cette présentation figure en annexe 6a.

- **Organisation des commissions**

Afin de favoriser une dynamique de groupe et de mettre en confiance les productrices et les producteurs, quatre commissions ont été formées dès le début des travaux le 25 janvier, en tenant compte d'une part du type d'exploitation et d'autre part du genre. Les quatre commissions ont été composées comme suit :

- *Groupe A: Gros producteurs (7 personnes)*
- *Groupe B: Producteurs moyens (14 personnes)*
- *Groupe CD: Petits Producteurs (10 personnes)*
- *Groupe des femmes (toutes catégories confondues) (14 personnes)*

Un modérateur/modératrice a été mandaté pour suivre et accompagner une commission jusqu'à la fin de l'ECID.

- **Programme de l'ECID**

Le programme de l'ECID figure en annexe 7

- **Cérémonie d'ouverture**

Deux discours ont marqué la cérémonie d'ouverture : l'allocution de bienvenue du Président de l'Assemblée Régionale et le discours d'ouverture du Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur de la Région.

Le premier discours a été prononcé par le Président de l'Assemblée Régionale de Sikasso Monsieur Kokozié Traoré. Il a salué l'initiative de l'organisation et la tenue de cet Espace Citoyen d'Interpellation Démocratique sur les OGM. Il a ensuite signalé que le choix porté sur la région pour abriter les présentes assises constitue une grande opportunité tant la région de Sikasso est une zone à vocation agro-sylvo pastorale. Aussi a-t-il noté que la problématique des OGM fait l'objet de controverses multiples entre ceux qui sont pour (sécurité alimentaire) et ceux qui sont contre (des effets non maîtrisés). Par ailleurs, Monsieur Kokozié a attiré l'attention des participants sur les enjeux se rattachant aux OGM et à leur introduction dans la région. Avant de terminer il a invité les producteurs à une grande assiduité pour la réussite des travaux.

Quant au représentant du Gouverneur de la région de Sikasso, Monsieur Mahamadou Diaby, il a d'abord fait référence à la décentralisation pour justifier l'opportunité de la conduite d'un tel débat au niveau des producteurs et des collectivités territoriales décentralisées. Il a ensuite évoqué que les présentes journées offrent un espace de sensibilisation et d'information des acteurs producteurs sur les OGM. En souhaitant plein succès aux travaux il a déclaré ouverte la rencontre.

A la suite des différents discours un bureau directeur du forum a été mis en place composé de :

- Monsieur Daouda Mariko , Président, représentant l'Union des Radios et Télévisions Locales, membre du Comité de Pilotage de l'ECID ;
- Monsieur Issiaka Dembélé, Vice Président, représentant du Jubilé 2000, membre du Comité de Pilotage ;

• Rapportage

Le rapportage a été assuré par :

- Monsieur Iyégoly Mamadou Tembely, Agent de développement à l'Assemblée Régionale de Sikasso, membre du Comité de Pilotage ;
- Monsieur Timoté Sanogo, Chargé d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Locale, Jèkasy, membre du Comité de Pilotage.

• Présentation des témoins-experts et interpellation par les productrices/producteurs

Chaque témoin expert a effectué une présentation qui a été suivie par les questions des producteurs (trices)⁷. Selon les points de vue et tendances qu'elles évoquent, les différentes communications présentées par les témoins experts ont été groupées et catégorisées comme suit.

Producteurs

Témoin-expert	Thématiques développées
TJ Buthélézi (Agriculteur Afrique du Sud)	Expérience de la culture du coton Bt en Afrique du Sud de ses avantages et ses inconvénients
PV Satheesh et Mlle Manjula (Agriculteur Inde)	Expériences de la culture du coton Bt en Inde de ses avantages et ses inconvénients

Tendances de la société Civile

Témoin-expert	Thématiques développées
Mamadou Goïta (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique du Mali)	Enjeux commerciaux liés à la culture du coton au niveau international notamment la question des subventions étatiques et européennes. Quelles sont les conséquences de la culture du coton transgénique Bt en Afrique de l'Ouest dans un tel contexte macro-économique.
Jeanne ZoundJekpon (Grin, Benin)	Les problèmes que posent les droits de propriété intellectuelle (brevet en particulier) pour une agriculture paysanne.
Ibrahima Coulibaly (Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP))	Présentation des résultats de la consultation sur la loi d'orientation agricole : la position paysanne concernant les OGM durant cette consultation.

⁷ L'ensemble des communications est disponibles auprès de l'Assemblée Régionale de Sikasso, du RIBios ou de l'IIED.

Bali Nébié (Coalition de veille face aux OGM)	Regard critique par rapport aux expérimentations de coton transgénique (coton Bt).
Guy Kastler (Réseau Semences Paysannes)	Témoignage paysan sur les conséquences de l'industrialisation de l'agriculture ; les possibilités de développement des alternatives aux brevets et aux droits d'obtention dans la conservation et la production paysannes.
Sidi N'Guero Mouvement Biologique du Mali (MOBIOM)	Présentation de la filière coton bio/équitable et des possibilités qu'elle offre en tant qu'alternatives à la filière traditionnelle du coton, quelles sont les incompatibilités entre culture bio et culture OGM.

Tendances des chercheurs :

Témoignage-expert	Thématiques développées
Pia Malnoe (Centre de Recherche Agronomique Agroscope Changins, Suisse)	Les risques et les incertitudes scientifiques liées à l'utilisation de plates OGM
Siaka Dembélé (Institut d'Economie Rurale (IER)	La position de la recherche malienne sur les OGM, les projets de recherche envisagés sur le coton Bt et l'état actuel des négociations avec Syngenta et Monsanto concernant l'utilisation des gènes Bt dans le coton au Mali.
Athanase Yara (Union National des Producteurs de Coton Burkina Faso)	Présentation de la proposition de l'UNPCB concernant les cultures OGM en général et la culture du coton Bt en particulier ; - Point de vue plus général sur les solutions pour sortir de la crise que connaît la filière coton
Seydou Traoré (Responsables des Productions, INERA, Burkina Faso)	Les aspects stratégiques et politiques du développement du coton BT pour le Burkina Faso
Ouola Traoré (Chef de Programme Coton INERA, Burkina Faso)	Présentation d'un dispositif de recherche sur le coton Bt au Burkina Faso ainsi que des résultats des essais de ce coton en plein champ
Hama Garba (FAO)	Présentation de techniques alternatives de lutte contre les ravageurs Approches agro-écologiques et champ école paysans

• Réactions et interpellations des producteurs (trices)

Suite aux différents exposés, les producteurs (trices) ont réagi sous forme de questionnement. Ces interpellations sont groupées au plan sociopolitique, agro-économique et de la recherche.

Plan sociopolitique

- La problématique de la responsabilité de la société civile.
- La question de la santé humaine, animale et environnementale par rapport à l'introduction des OGM dans l'agriculture au Mali.
- Le rôle et la responsabilité des autorités politiques face à l'introduction des OGM.

Plan agricole et économique

- l'impact et/ou effets négatifs des OGM sur les systèmes de production agricole.
- la dépendance économique du système agricole malien vis-à-vis des firmes de production de semences OGM, notamment Monsanto et Syngenta.

Plan de la recherche nationale

- la problématique de la dépendance de la recherche nationale face aux firmes de promotion des semences OGM.

- La question de la recherche et de son orientation en fonction des préoccupations paysannes.
- L'insuffisance des ressources humaines et matérielles adéquates par rapport à l'appropriation de la technologie de production des OGM.

A l'ensemble des questions posées, des réponses satisfaisantes ont été données en plénière.

• **Travaux en commission**

Les quatre commissions établies dès le début de l'ECID ont délibéré durant toute la journée du 28 janvier, avec l'appui de leur modérateur ou modératrice.

Chaque commission a travaillé selon des règles qu'elle a elle-même établies, avec l'aide de son modérateur/modératrice. Il en résulte une certaine diversité dans la formulation et dans l'argumentation des recommandations. Cette manière de procéder a été jugée nécessaire au maintien d'une dynamique véritablement participative. Elle a par ailleurs permis l'expression d'une grande diversité de points de vue, de raisonnements et d'approches, qui constituent une richesse supplémentaire du processus.

Certains témoins-experts ont pu être à nouveau auditionnés par les commissions lors de cette journée. Il s'agissait en particulier de :

- TJ Buthelezi ;
- Siaka Dembelé ;
- Hama Garba ;
- Bali Nebie ;
- Pia Malnoe ;
- PV Sateesh et Manjula ;
- Sidi N'guiro ;
- Jeanne Zoundjekpon.

• **Les recommandations : restitution et adoption en plénière**

Le 29 janvier, les résultats des travaux des différentes Commissions ont été présentés en plénière, traduits, et ont été validés. Les recommandations des quatre commissions figurent à la page suivante.

Recommandation des quatre commissions de productrices et producteurs

Commission A (Gros producteurs)

- Considérant qu'au Mali, le nombre de petits producteurs est de 98% et que la technique [des plantes OGM] n'est viable qu'avec les grands producteurs qui ne sont que de 2%, par conséquent, cette technologie ne doit pas être introduite.
- Considérant l'existence des semences produites par nos chercheurs, stockées et non utilisées encore et partant de la non maîtrise des risques que peuvent entraîner les OGM, nous recommandons de nous appesantir sur les semences non modifiées et non sur les OGM.
- Considérant le faible niveau d'équipement et l'absence de laboratoires appropriés à la disposition de nos chercheurs, la technologie [des plantes OGM] n'est pas à introduire.
- Considérant l'éthique et la religion de notre société, prendre un gène d'animal inconnu chez nous et l'introduire dans une plante n'est pas notre souhait à nous, producteurs.
- Considérant que la technologie du coton biologique est déjà en cours dans le Mali et très viable en plus de l'implication des femmes et de l'existence de marché et de prix minimum garanti, la culture de coton BT n'est pas à encourager, il faut l'arrêter.
- Considérant que le paysan malien doit être formé aux nouvelles technologies pour être expert de son champ, nous n'admettons pas l'introduction d'autres corps étrangers méconnaissables par nos producteurs.

Commission B (Producteurs moyens)

- Axer les travaux de recherche sur l'amélioration et la valorisation des variétés traditionnelles et non sur les variétés transgéniques.
- Impliquer les producteurs dans tout le processus de la recherche.
- Développer, par les autorités politiques et les producteurs de stratégies de promotion de l'agriculture biologique centrée sur la valorisation des produits locaux et l'abandon de l'utilisation des intrants chimiques.
- Diffuser les résultats de l'ECID au niveau des organisations paysannes faïtières, de l'Assemblée Régionale, de l'Assemblée Nationale, du Président de la République et des medias.

Commission C et D (Petits producteurs)

A la lumière des différents témoignages d'experts,

Suite aux inquiétudes que nous avons,

Vu que certaines grandes puissances refusent les OGM,

Entendu que certains de nos produits alimentaires contiennent les OGM,

Nous recommandons ce qui suit :

- Ne mener aucune recherche scientifique sur les OGM au nom des producteurs maliens car nous, paysans maliens, sommes contre les OGM;
- Ne pas autoriser de programmes de recherche sur les OGM au Mali;
- Mettre en place un dispositif de contrôle et de suivi des produits alimentaires importés pour détecter la présence éventuelle d'OGM;
- Diffuser les résultats de l'ECID au niveau de toutes les autorités et responsables du pays ;
- Mettre en place un bon dispositif de restitution des résultats de l'ECID à la base.

Commission des femmes (toutes catégories confondues)

- Conserver les semences locales afin qu'elles ne disparaissent pas ;
- Orienter la recherche sur les variétés locales ;
- Suivre et contrôler la transmission des gènes d'OGM dans nos variétés locales ;
- Les autorités doivent interdire l'introduction des OGM au Mali ;
- Brûler les semis OGM des producteurs récalcitrants et sanctionner la culture et la distribution illicites d'OGM;
- Restituer et diffuser les résultats de l'ECID à travers les documents et les médias ;
- Mettre en place un dispositif de suivi des produits alimentaires importés au Mali;
- Diffuser les techniques de production du sésame et du coton biologique dans les tous les Cercles de la région de Sikasso ;
- Former les femmes aux techniques de production du sésame et du coton biologique ;
- Etendre les Champs - Ecoles à d'autres femmes ;
- Impliquer les femmes dans les grands fora.

« Oui à la semence traditionnelle graine! Non aux OGM ! »
« Nous ne voulons pas du tout d'OGM au Mali. »

• Réunions journalières avec le Comité d'Observateurs, les modérateurs et le Comité exécutif

Afin d'assurer un suivi optimal du processus de l'ECID, une réunion de bilan a été tenue à l'issue de chacune des cinq journées de l'ECID. Elles ont regroupé le Comité d'Observateurs, les modérateurs ainsi que le Comité de Pilotage. Ces réunions journalières ont permis de faire le point avec les Observateurs des éléments positifs et négatifs de la journée afin de permettre aux Comité de pilotage et aux modérateurs de procéder aux éventuels ajustements et améliorations les jours suivants.

• Implication des médias

Radios

L'implication des radios locales a été très importante, à la fois durant la phase préparatoire et durant l'ECID. Chacun des sept cercles de la région de Sikasso était représenté par une radio de proximité, qui a suivi l'ensemble des travaux. Dans les cercles où l'infrastructure le permettait, une retransmission en direct de tous les débats de l'ECID a été effectuée. Dans les autres cercles, un compte-rendu journalier a été transmis sur les ondes, en attendant la retransmission intégrale de l'ECID, qui sera effectuée de manière différée. Cette forte implication des radios locales a déjà permis un premier niveau de restitution des débats au niveau des habitants des différents cercles de la région de Sikasso, et ce jusque dans les villages reculés.⁸

Journaux

Plusieurs articles de journaux ont été publiés dans la presse nationale malienne ainsi que dans la presse internationale, conférant un large écho à l'ECID ainsi qu'aux recommandations qui ont été formulées par les producteurs. La médiatisation d'un tel événement constitue en effet un élément important pour faire connaître ce type de

⁸ M. Daouda MARIKO, membre du Comité de pilotage de l'ECID et Président de l'Union des Radios et Télévisions Locales produira prochainement un rapport détaillé du travail effectué par les radios et les autres médias avant, pendant et après l'ECID.

dispositif méthodologique ainsi que pour favoriser la mise en œuvre des recommandations par les instances régionales et/ou nationales. A ce jour, les articles dont nous avons eu connaissance sont les suivants⁹ :

Nom du journal	Titre de l'article	Date
Les Echos, Mali	« Le tribunal des OGM à Sikasso »	26 janvier 2006
Les Echos, Mali	« Regards croisés sur les OGM »	27 février 2006
L'Indépendant, Mali	« Interpellation démocratique sur les OGM à Sikasso »	6 février 2006
The Independent, Angleterre	« Mali farmers reject GM crops as attack on their way of life. »	31 janvier 2006
Le Monde diplomatique, France	« Au Mali, les producteurs de coton disent 'non' », Dossier : Voyages dans la planète OGM	Avril 2006
Horizons iuéé, Suisse	« Participation citoyenne au Mali. Les OGM, une occasion de démocratiser la démocratie ? »	Mars 2006
Terre et nature, Suisse		13 avril 2006
La revue durable, Suisse	A définir	Prochain numéro

Télévision

Un reportage sur l'ECID est paru au téléjournal du soir sur la chaîne malienne nationale le samedi 28 janvier 2006.

Cinéma

Un cinéaste ivoirien, Idriss Diabaté, nous a contacté avant l'ECID avec la demande de réaliser un reportage sur cet événement. Nous avons donné notre accord sous certaines conditions, en particulier la discrétion de la présence des caméras. Sept vidéos clips (de 5 mns chacun) sont d'ores et déjà disponibles sur l'ECID de Sikasso¹⁰. Un documentaire de environ 30 mns sortira prochainement sur cet événement et sera disponible en Bambara et en Français.

• **Archivage vidéo**

L'ensemble des travaux de l'ECID, y compris la journée d'introduction du 24 janvier a été filmé en format miniDV. L'archive complète sera prochainement disponible au niveau de l'Assemblée régionale de Sikasso, au niveau du RiBios à Genève ainsi qu'au niveau de l'IIED à Londres.

⁹ Tous les articles déjà parus sont répertoriés sur la page web : <http://www.ribios.ch/fr/evenements/media.html> et http://www.iied.org/NR/agbioliv/ag_liv_projects/verdict.html#media

¹⁰ Voir http://www.iied.org/NR/agbioliv/ag_liv_projects/verdict_mm/verdict_mm1.html

• Site Internet et multimédia

Une série de pages web et des produits multimédia ont été créés afin de permettre une diffusion internationale des préparatifs et résultats de l'ECID sur les OGM et l'avenir de l'agriculture au Mali¹¹. On trouvera sur les sites internet de l'IIED et du RIBios:

- Sept vidéo clips retraçant le déroulement de l'ECID et interventions de différents acteurs¹².
- Un enregistrement audio en Bambara et Français des recommandations des quatre commissions de producteurs (-trices) et du discours de clôture du Vice Président de l'Assemblée Régionale.
- Une galerie de photos sur l'ECID et les différents acteurs réunis à Sikasso.
- Une présentation de l'ECID et le texte intégral des recommandations des producteurs(-trices), disponible en Français et en Anglais.
- Les articles et commentaires parus dans la presse écrite et parlée.
- Le présent rapport général de l'ECID, en Français et en Anglais.

• Cérémonie de clôture

Les 5 jours de travaux ont été sanctionnés par une cérémonie de clôture marquée par des allocutions de remerciement et de bon retour de tous les participants dans leurs foyers respectifs de la part du 2eme Vice Président de l'Assemblée Régionale de Sikasso et du Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur de la Région.

¹¹ Voir le site internet de IIED: http://www.iied.org/NR/agbioliv/ag_liv_projects/Verdict_fr.html, ainsi que le site du RIBios : <http://www.ribios.ch>

¹² Les vidéos-clips sont téléchargeables : http://www.iied.org/NR/agbioliv/ag_liv_projects/verdict_mm/verdict_mm1.html

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Liste des membres du Comité exécutif ;
- Annexe 2 :** Guide méthodologique pour la sélection des participants ;
- Annexe 3 :** Termes de référence des membres du Comité d'Observateurs ;
- Annexe 4 :** Commentaires finaux des membres du Comité d'Observateurs ;
- Annexe 5 :** Liste des modérateurs/traducteurs ;
- Annexe 6a :** Information de base sur les Organismes Génétiquement Modifiés, version bambara ;
- Annexe 6b :** Information de base sur les Organismes Génétiquement Modifiés, version française ;
- Annexe 7 :** Programme de l'ECID.